

GTPM CHRONOS

Présentation et modalités de fonctionnement

- ❑ **L'outil actuel de suivi du temps de travail médical, MEDTIME ne correspond pas à toutes les attentes des professionnels :**
 - ✓ Non interfacé avec le logiciel actuel de gestion-paie (HRAccess)
 - ✓ Pas de bascule automatique en paie de la permanence des soins
 - ✓ Saisie manuelle (risque d'erreur)
 - ✓ Ne répond pas au standard de la certification des comptes
 - ✓ Gestion non exhaustive des personnels multi-affectés
 - ✓ Un outil par site
 - ✓ Pas de possibilité de voir son planning en cas d'activité partagée

- ❑ **Mise en place d'un logiciel informatisé de gestion du temps de travail médical, utile et pratique pour les utilisateurs**
- ✓ Il sécurise et améliore le pilotage du temps de travail médical, aide à la planification (possibilité, pour le chef de service, de décrire plus finement son activité)
- ✓ Il simplifie le processus administratif (demande de congés, choix d'option des CET, déclaration d'indisponibilité...)
- ✓ Il répond à la réglementation en matière de gestion du temps de travail des personnels médicaux (réalisation d'un tableau de service prévisionnel, modalités de décompte du temps...)
- ✓ La synchronisation des informations est effective en temps réel
- ✓ Une seule base de données pour toute l'AP-HP (le praticien dispose de son planning sur l'ensemble de ses lieux d'exercice)
- ✓ Il est interfacé avec HRAccess : bascule automatique en paie de la permanence des soins

■ Pas de définition a priori de l'organisation des services

- ▶ Le chef de service peut détailler les sous activités du service (salle, consultations, plateau technique)...
- ▶ ...ou opter pour présentation plus simple (présences par jour)

■ Pas de substitution à la concertation interne dans les services

- ▶ Les indications d'indisponibilité ou les demandes de congés ne sont que des propositions
- ▶ Il s'agit d'une aide à la préparation des réunions de répartition (gardes, congés...)

Site Pilote : GH Mondor (le projet est porté par la Direction des Affaires Médicales et la COPS locale)

- ✓ Formation des bureau des affaires médicales : fin septembre 2020
- ✓ Formation des utilisateurs médicaux : novembre 2020:
 - ✓ Responsables de structure interne
 - ✓ Référents Planning
- ✓ Déploiement du GH Mondor au 1er janvier 2021
- ✓ Ouverture aux sites Emile Roux, Joffre Dupuytren et Georges Clémenceau prévue au 1^{er} mai 2021

APHP

- ✓ Paramétrages locaux : mars-septembre 2021
- ✓ Formation des bureaux des affaires médicales : septembre 2021
- ✓ Formation des utilisateurs médicaux : novembre 2021

- ✓ Déploiement sur toute l'APHP, en même temps : janvier 2022